



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2026-02, soit le projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 90-111, une séance de consultation publique sera tenu le 6 mai 2026 à 18h30 à la salle communautaire de Ste-Euphémie, 218 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

Lors de cette assemblée, le maire ou la personne désignée expliquera le contenu du projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement a pour but d'améliorer et de coordonner davantage la structure des activités de lotissement, l'instauration d'un fond pour la création d'un parc/terrain de jeux et revoir les dimensions minimales des lots pouvant être créés.

Le projet de règlement souhaite donc apporter des modifications plus précisément aux articles 3.7, 3.8, 5.1, 5.2 et 5.3.1 du règlement 90-111 Règlement sur le lotissement.

Donné à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, le 23 avril 2026.

Yves Bernard,
Directeur général/Greffier-trésorier